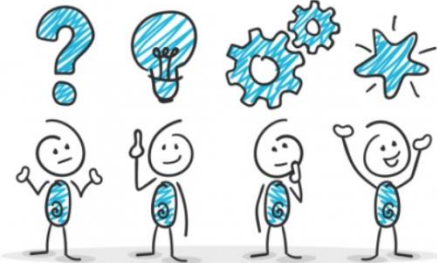


Que comprend la cotisation ?



① Un suivi médico-professionnel

- Visite d'Information et de Prévention (VIP).
- Examen Médical d'Aptitude (EMA).
- Visite Intermédiaire (VI).
- Visite de pré-reprise.
- Visite de reprise.
- Visite à la demande du salarié, de l'employeur ou du médecin du travail....
- Entretien avec la conseillère du travail.
- Prévention de la désinsertion professionnelle.
- Entretien individuel avec les psychologues.

② Des Actions en Milieu du Travail

- Réalisation de la fiche d'entreprise.
- Aménagement de poste.
- Intervention globale (ergonomique, RPS, QVT...).
- Médiation.
- Diagnostic individuel.
- Réalisation de métrologie de bruit.
- Accompagnement à l'évaluation des risques chimiques.
- Aide à l'évaluation des risques professionnels (DUER).
- Participation au CHSCT.

③ Des sensibilisations & formations

- Ateliers de sensibilisation :
 - Employeurs,
 - Saisonniers,
 - Risque Chimique,
 - Travail sur écran,
 - Echanges de pratique entre salariés (Métiers d'aide à domicile)
- E-learning (AFOMETRA)

La cotisation annuelle est un **forfait** qui couvre l'**ensemble des prestations** réalisé par l'**équipe pluridisciplinaire**.

N'hésitez pas à nous contacter : 04 74 65 32 12

